



AGRICULTURE

Visite du Marché d'Intérêt National de Cavaillon

En toutes saisons, le MIN de Cavaillon bénéficie de l'apport quotidien d'une offre diversifiée de grande qualité, de producteurs venant du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Ardèche et des Alpes-de-Haute-Provence

Publié le 21 février 2018

Le Marché de gros en région de production est un espace dédié aux professionnels pour l'achat et la vente de produits de qualité.

Il bénéficie de l'apport quotidien d'une offre diversifiée autant des producteurs du Vaucluse, que des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Ardèche et des Alpes-de-Haute-Provence. La gamme proposée va des fruits et légumes traditionnels, jusqu'à des gammes plus spécifiques : plantes aromatiques, fruits et légumes bio, variétés anciennes, mini-légumes, fleurs comestibles... Une halle marchande comprenant une vingtaine de grossistes complète l'offre de production régionale.

Maurice CHABERT, Président du Conseil départemental de Vaucluse accompagné de **Christian MOUNIER**, Vice-Président du Conseil départemental de Vaucluse, Président de la Commission Agriculture Eau-Environnement, **Jean-Baptiste BLANC** et **Elisabeth AMOROS** Conseillers départementaux du canton de Cavaillon se sont rendus ce mardi 20 février 2018 à 9h30 sur cet espace dédié aux professionnels pour l'achat et la vente de produits de qualité.

Zoom sur les compétences du Département en matière agricole

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, en supprimant la clause de compétence générale aux Départements et en confiant le développement économique à la Région, a considérablement modifié les capacités des Conseils départementaux à poursuivre leurs actions en faveur du monde agricole.

Cependant, l'article 94 de la loi NOTRe permet aux Départements d'accorder des subventions au secteur agricole de façon dérogatoire sous certaines conditions. Il est aussi précisé que certains financements pourront être maintenus en matière agricole si les actions envisagées sont rattachées à une compétence propre (sociale, éducation) et/ou partagée (tourisme/marketing territorial, gestion de l'eau).

C'est ainsi que depuis 2017, le Département de Vaucluse poursuit ses interventions dans les domaines suivants :

- L'agritourisme, la valorisation, la promotion du territoire et des produits,
- La recherche et le développement des pratiques agricoles en faveur de l'environnement (développement de l'agro-écologie),
- L'investissement de modernisation dans les exploitations agricoles et les IAA (Industries Agro-Alimentaires),
- Le développement des circuits-courts et l'approvisionnement de la restauration collective des collèges en produits locaux via le dispositif Agrilocal 84,
- La préservation du pastoralisme en lien avec l'entretien des espaces ruraux contre le risque incendie,
- La préservation et la valorisation du foncier agricole.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09